

<http://www.snetap-fsu.fr/Communique-de-la-Region-Pays-de-la.html>



Communiqué de la Région Pays de la Loire.

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives - 2008-09 - Action rétention des notes - Les régions et les établissements dans l'action -

Date de mise en ligne : lundi 15 septembre 2008

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué de la région Pays de la Loire

RENTREE 2008 une fausse bonne rentrée ! RETENTION DES NOTES Une vraie bonne idée !

Le Conseil Syndical Régional du SNETAP-FSU des Pays de la Loire réuni le 18 septembre 2008 :

- **Constate que la rentrée 2008 dans l'enseignement agricole est une nouvelle fois marquée par un recul significatif du Service Public** qui perd 2 % de ses effectifs. A des degrés variables, selon les filières de formation, tous les établissements de l'Enseignement Agricole Public des Pays de la Loire sont impactés par cette nouvelle baisse des effectifs, savamment orchestrée par la DRAF avec ses mesures de plafonnement des recrutements et de regroupement de classes.
- **Constate que la suppression des postes administratifs et le non remplacement des agents** affectent gravement le bon fonctionnement des établissements et accentuent considérablement la charge de travail des personnels.
- **Observe un recours honteux aux heures supplémentaires**, allant dans certains établissements au delà de la réglementation et qui se fait au détriment de la création d'emplois et du reclassement des agents contractuels.
- **Est particulièrement inquiet quant à l'application à la rentrée 2009**, de la réforme du bac pro en 3 ans dans l'EAP, de la réforme du lycée.

La note de service fixant les conditions de préparation de la rentrée 2009 n'est pas encore parue, mais tout laisse à penser qu'elle sera sans doute encore plus redoutable que celle de septembre 2007 puisqu'elle va s'inscrire dans un contexte budgétaire aggravé....sur fond idéologique assumé...

- Convaincu que seule l'intervention des personnels peut encore infléchir les choix budgétaires qui vont être retenus pour les 3 prochaines années, **le Conseil Syndical Régional des Pays de la Loire du SNETAP-FSU décide de mettre en œuvre la rétention des notes** (à savoir de ne plus communiquer ni aux élèves ni à l'administration les notes des évaluations réalisées), à compter du lundi 22 Septembre 2008.
- **Il appelle les personnels des 11 établissements publics à participer activement à cette initiative et les invite dès maintenant à informer les parents d'élèves et les élèves des raisons de ce mouvement. Les Parlementaires seront sollicités dans les prochains jours afin qu'ils interviennent dans le débat budgétaire en faveur de l'Enseignement Agricole Public.**

Le CSR du SNETAP-FSU à ANGERS le 17/9/2008